



Mairie

URBANISME

Nouvelles dispositions de la loi ALUR
Instructions d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)
L'Etat ou DDT (Direction Départementale du Territoire) se désengage de l'instruction des dossiers d'urbanisme :

- ✓ PC (permis de construire)
- ✓ DP (Déclaration Préalable de travaux)
- ✓ CU (Certificats d'Urbanisme) opérationnels

La Mairie reste le service où vous devez déposer vos demandes.

La CCSR (Communauté de Communes de la Sologne des Rivières) crée un nouveau service à partir du 1^{er} juillet 2015 qui aura le même rôle d'instruction que la DDT.

Si vous avez prévu des travaux chez vous, ayez la gentillesse de déposer votre demande le plus vite possible à la Mairie, avant le 1er juillet 2015 ; jusqu'à cette date, le service de la DDT instruit gratuitement les dossiers. Au-delà de cette date l'instruction sera payante pour la commune.

Les certificats d'urbanisme informatifs relèvent d'une instruction interne à la Mairie.

LA SEMAINE BLEUE

Chaque année en octobre, la Semaine Bleue met les aînés à l'honneur.

A Selles Saint Denis, c'est l'occasion de rencontres intergénérationnelles et conviviales.

En 2014, quatre mercredis ont permis de faire une randonnée, des jeux théâtraux avec les diabolos, un loto-goûter à la Maison de retraite, et après le repas convivial du mercredi, les convives ont assisté à un spectacle en chansons de Monsieur Benoist.

Les échanges s'effectuent au sein de groupes composés d'un adulte et deux enfants. La présence et l'aide de nombreux adultes de tous âges est indispensable à la réussite de la « semaine bleue ».

Dernières semaines de septembre et première quinzaine d'octobre, les mercredis de 14h à 16h

Nous invitons les Sellois et Selloises intéressés à nous rejoindre en se faisant connaître en Mairie dès que possible pour la semaine bleue 2015.

DECHETTERIE

A partir du lundi 30 mars 2015 l'ouverture, l'animation et la surveillance de la déchetterie de Selles Saint Denis seront assurées par du personnel SMICTOM.

A partir de cette date, pour toutes questions ou problèmes rencontrés contactez directement :

Le SMICTOM au 02-54-88-58-28

Nouveaux horaires :

ETE : du 16 mars au 15 octobre

Lundi et Vendredi de 14h00 à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h00

HIVER : 16 octobre au 15 mars

Lundi et Vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi de 8h30 à 12h00

INFORMATION PRATIQUE

Pensez à mettre une bâche ou un filet lors de transports vers la déchetterie de vos déchets verts avec une remorque, pour éviter d'en disperser sur la voie publique.

Concernant les bennes à verres et à journaux il est rappelé que vous devez déposer à l'intérieur des conteneurs et ne rien laisser à côté sous peine d'amende.

Les Festivités d'avril 2015

- **11 avril – 10 heures - Assemblée générale de l'Entraide Selloise à la Mairie**
- **11 avril – Tournoi interne Tennis Val de Sauldre – Gymnase**
- **11 avril – Critérium VTT Jeunes Raboliots 41 – Salle des Fêtes**
- **18 avril – Soirée Coq au Vin DRS Football - Salle des Fêtes**
- **26 avril – Repas des Aînés de plus de 70 ans – Salle des Fêtes**